

Stationnement illicite de gens du voyage

Troyes Champagne Métropole déplore de nouveau en ce jour le stationnement illicite de caravanes, cette fois-ci sur la commune de Sainte-Savine (sur le Parc du Grand Troyes).

Troyes Champagne Métropole a immédiatement saisi les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

Troyes Champagne Métropole rappelle que le territoire dispose d'infrastructures adaptées à ce type de stationnement.

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr